Automne 2026 Vol. XLVII, numéro 4

La LUCARNE

La revue de l'association Maisons anciennes du Québec



L'art de construire

La LUCARNE 10$

La LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Maisons anciennes du Québec. Publiée chaque trimestre depuis janvier 1981, La LUCARNE se veut un organe d'information sur différents asspects liés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec soutient financièrement Maisons anciennes du Québec dans sa mission.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2026

Dyane Adam, administratrice
Jacques Archambault, président
Pierrôt Arpin, trésorier
Claire Guttadauro, administratrice
Yolène Handabaka, administratrice
Diane Jolicoeur, administratrice
Clément Locat, administrateur
Claud Michaud, vice-président
Michelle Roy, administratrice

Secrétariat de Maisons anciennes du Québec
2050, rue Atateken, Montréal (Québec), H2L 3L8

Téléphone: 450 661-6000
Courriel: info@maisons-anciennes.qc.ca
Site web: www.maisons-anciennes.qc.ca

Comité de rédaction: Michael Jacques, Diane Jolicoeur, Clément Locat, Noémi Nadeau et Louis Patenaude.

Édition Web : Daniel Milot, Gabriel Larose

Collaboration : Michael Jacques, Diane Jolicoeur, Pierre Prévost

Mention des sources: p.4-5-6, Pierre Dannel, p.7-8-9-13, Jerry Roy, p.11, Dave Sidaway/Montreal Gazette, p.12, Evelyne Côté, p.14-15, Michael Jacques, p.16-17-18, Société historique de Bellechasse, Ville de Beaumont, BAnQ.

Abonnements, publicité et comptabilité
Mireille Blais: gestion@maisons-anciennes.qc.ca

Infographie: Gabriel Larose
Impression: Les Publications Municipales inc.
Livraison: Effica-poste inc.
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal: ISSN 0711 - 3285

© Maisons anciennes du Québec 2026. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de Maisons anciennes du Québec toute demande de reproduction de photo ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans La LUCARNE n'engagent que les auteurs.

Automne 2026

Mot du président 3
Jacques Archambault

La maison Gareau, témoin d'un art de construire 4
Clément Locat

Visite à Sainte-Geneviève-Île-Bizard **7**
Diane Jolicoeur

La situation du patrimoine au Québec 11
Clément Locat

Le jardin : extension vivante de l'architecture 14
Michael Jacques

Une recension des maisons de pierre de Beaumont 16
Pierre Prévost

En double page couverture



La maison Josaphat Gareau, construite en 1904, un joyau du patrimoine bâti de Saint-Roch-de-l'Achigan

La LUCARNE n'est pas responsable de la qualité des services offerts par les entreprises qui s'annoncent dans ses pages.

MOT DU PRÉSIDENT

Jacques Archambault



Chers membres et amis,

L'automne marque la fin de notre année opérationnelle 2025-2026 et le début d'une autre. C'est le moment d'un petit bilan et de notre congrès.

Toutes les actions entreprises par l'association visent principalement à vous appuyer dans vos projets de sauvegarde du patrimoine bâti. De nouveau, cette année, nous avons dû intervenir pour contrer la démolition de plusieurs bâtiments patrimoniaux dont un certain nombre de maisons, un couvent, une église et un pont couvert. La démolition par abandon ou la détérioration volontaire est trop fréquente. Dans certains cas, trop rares, nous avons eu du succès, soit auprès de quelques municipalités qui ont refusé des permis de démolition ou soit le MTQ préservant un pont couvert.

Durant l'année, nous avons organisé des conférences, sessions de formation via Internet et avons rendue disponible la Boîte à outils, produite par la Fédération Histoire Québec, en collaboration avec Maisons anciennes du Québec et la Fiducie nationale du Canada, un guide des bonnes pratiques en sauvegarde du patrimoine bâti, accessible à toute la population. La documentation sur Les styles architecturaux a également été mise à jour.
Nos treize comités bénévoles ont aussi été très actifs. Les comités de La Lucarne, des Assurances, du Groupe conseil, des Activités, des Prix, de même que le site internet, pour n'en nommer que quelques-uns, vous offrent des opportunités intéressantes pour votre engagement en patrimoine.

Un fait intéressant, quelques municipalités nous ont approchés pour obtenir nos conseils sur la sauvegarde et la mise en valeur de leur patrimoine. Une approche que nous privilégions car nous souhaitons être un partenaire du monde municipal et bien sur des MRC.
Durant la campagne électorale, nous avons pu sensibiliser quelques candidats sur ces enjeux et sur des pistes de solution. Sur la situation du patrimoine au Québec, Clément Locat signe dans cette parution un article important sur les enjeux vécus au cours des dernières années, qui sont préoccupants. Il ressort de cet article que la mobilisation citoyenne demeure importante, voire vitale pour la sauvegarde du patrimoine local. Certains cas, comme à Vaudreuil, Mirabel ou Lévis, ont porté fruit. Plusieurs sociétés d'histoire sont aussi à l'origine de ces succès. Des partenaires essentiels !

Héritage canadien du Québec, un OBNL et une ONG en est un bel exemple. Fondé en 1956, soit il y a déjà 70 ans, à l'initiative de citoyens, cet organisme a conservé, restauré et ouvert au public près de 28 sites et environ 50 bâtiments patrimoniaux au Québec, tout cela avec leurs fonds personnels.
Pour terminer, au nom du Conseil d'administration de notre organisme, je tiens à remercier bien sincèrement tous nos bénévoles et tous nos membres et donateurs. Sans eux, on n'aurait pas accès à toutes ces facilités utiles à l'avancement de la cause du patrimoine.

Enfin, à tous nos membres présents ou passés, au cœur de notre mission et de nos actions, nous désirons continuer à partager une même passion pour nos maisons anciennes.

Cordialement,
Jacques Archambault

La maison Gareau, témoin d'un art de construire

Clément Locat

Cette maison construite en 1904 à Saint-Roch-de-l'Achigan porte le nom de son constructeur, Josaphat Gareau. La galerie, le balcon et la crête faîtière ont fait l'objet d'une complète restauration au cours des derniers mois par un artisan professionnel. L'exemple de cette maison démontre manifestement que beaucoup de bâtiments anciens étaient construits de matériaux durables par des artisans perfectionnistes dans un objectif de pérennité; à preuve, les interventions importantes sur cette maison – toiture et maçonnerie de brique - sont survenues plus de 100 ans après sa construction. C'est grâce à des artisans spécialisés comme Martin Bélanger, qui s'inscrivent dans la lignée des maîtres artisans, que nos bâtiments patrimoniaux peuvent conserver leur authenticité.

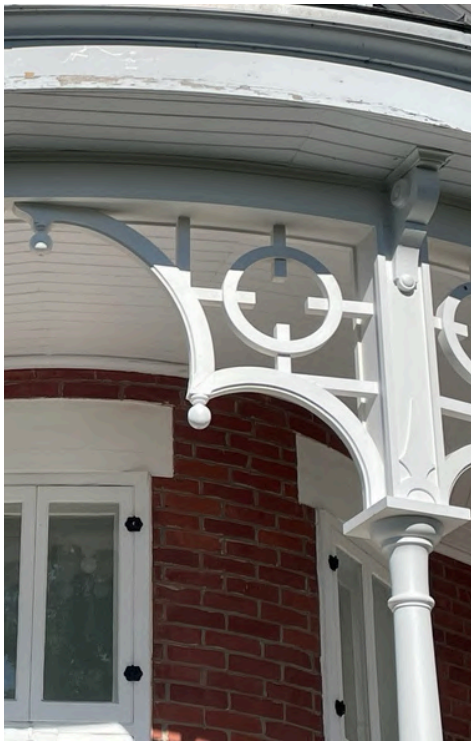

Vue des motifs du lambrequin

Restauration de la galerie

Le besoin d'artisans spécialisés, notamment en menuiserie-ébénisterie est considérable. Les formations dispensées dans différentes spécialités au Cégep du Vieux-Montréal ont cessé en août 2024, à quelques jours du début de la session, suite à l'arrêt du financement par le ministère de l'Éducation supérieure. Il est donc important que ces formations soient dispensées de nouveau pour combler les besoins grandissants, compte tenu du vieillissement du parc immobilier patrimonial.

L'ensemble de la galerie de la maison Gareau était d'origine et on disait alors ces dernières années que la peinture retenait les pièces de bois! L'auvent de galerie dont le plafond est fermé par des planchettes de bois est la seule partie qui a été exempte de travaux. Le propriétaire avait entrepris des démarches auprès de firmes spécialisées en 2023, mais la rareté des artisans en menuiserie et ébénisterie a retardé son projet de restauration jusqu'en 2026.

L'entreprise retenue pour le contrat de restauration, Martin Bélanger, artisan ébéniste, a réalisé les travaux qui ont requis près de six mois, en équipe avec son fils Louis-Philippe. Ils ont d'abord fait les relevés de terrain en 2025, un travail de prise de mesures et de dessin exigeant, compte tenu de la dimension et la complexité de l'ouvrage. Au cours de l'hiver 2026, ils ont procédé à la préparation de toutes les pièces en atelier. Les travaux sur le site se sont déroulés au cours de l'été. Ils ont consisté d'abord au démantèlement de l'ensemble de la galerie en place, à la construction du nouveau plancher et des escaliers d'accès, à la mise en place des colonnes de support de l'auvent, puis l'installation de tous les éléments décoratifs énumérés ci-haut, un assemblage de plusieurs centaines de pièces. Les travaux exécutés avec précision et grande minutie ont permis de reproduire des composantes originales de cette maison datant de plus de 120 ans et lui ont redonné sa splendeur d'origine.



Vue des motifs de roue et de feuille d'érable de la balustrade

Architecture

Il apparait évident que le plan d'une maison d'une telle qualité architecturale soit l'œuvre d'un architecte, qu'elle soit érigée à partir de plans fournis dans des catalogues distribués par des entreprises états-uniennes. Aucune information ne permet toutefois de confirmer l'une ou l'autre hypothèse. La maison Gareau est typique du style néo-Queen-Ann propre à la période victorienne en Angleterre, où il fut populaire des années 1880 à 1914. Ce courant s'est rapidement propagé aux États-Unis où on l'a adapté en remplaçant la pierre et la brique populaires en Angleterre par le bois. Le courant a traversé la frontière en profitant entre autres de la diffusion de plans par catalogues.

La maison Gareau possède plusieurs des caractéristiques propres à ce style: un plan asymétrique; le volume imposant à deux étages et demi; la toiture en pavillon munie de deux lucarnes en demi-lune et terminée par une terrasse faitière ceinturée d'une crête en forme de petite balustrade en bois; la magnifique tour d'angle ronde, couronnée d'un toit conique à écailles et surmontée d'un mât; l'avant-corps en façade principale, avec balcon surmonté d'un fronton triangulaire doté d'un oculus et d'un épi à son sommet; deux autres frontons, l'un sur l'auvent de galerie, à l'emplacement de l'entrée principale et un second sur la toiture au-dessus de l'entrée secondaire; l'abondante fenestration de style mixte avec deux volets à la base et imposte fixe et la galerie très élaborée.

L'élégance de cette maison - appelée localement le château - est principalement attribuable à l'exceptionnelle galerie couverte, s'étendant sur deux façades, munie d'une rare décoration de dentelle de bois dont les motifs se répètent sur la balustrade du balcon et la crête faîtière. L'ensemble très harmonieux des colonnes tournées, de la balustrade munie de motifs de feuille d'érable et de roue, du lambrequin d'une grande finesse et de la corniche à consoles en fait une des plus belles galeries au Québec.

L'intérieur de la résidence, aménagé avec un goût certain et des matériaux nobles, comptait à l'origine 18 pièces dont un petit appartement pour les parents du propriétaire. L'aménagement paysager sur le site de la maison n'était pas en reste, présentant une profusion d'arbres, arbustes, haies et fleurs, dans l'esprit victorien.

Cette résidence a conservé une grande authenticité par un entretien continu et approprié au cours des ans, dont des travaux importants par les propriétaires actuels au cours des dernières années : mentionnons le remplacement du revêtement de la toiture par un matériau équivalent, la tôle d'acier posée à la canadienne, de même que la dépose de la brique des murs et sa repose en retournant la brique pour en exposer la face intérieure en excellent état.



Les artisans Martin Bélanger et son fils Louis-Philippe au travail

La maison Josaphat Gareau fait partie d'un ensemble de neuf bâtiments anciens qui profitent d'un statut de citation au Répertoire du patrimoine culturel accordé par la municipalité en 2003 et 2013. Mentionnons que la municipalité, compte tenu de sa faible population, n'a pas encore de programme de soutien pour la restauration et qu'aucune subvention n'était accessible au ministère de la Culture. Il est tout à l'honneur des propriétaires, Pierre Dannel et Christiane Lussier de faire profiter la population d'un site architectural et paysager aussi attrayant. Rappelons à ce sujet l'adage suivant « La maison est du domaine privé, mais sa vue est du domaine public. »



Photographie de la maison et des membres de la famille Gareau, prise vers 1910. Cette photo démontre bien l'intégrité de cette maison, cent vingt ans plus tard.

Histoire

La maison a été construite en 1904 par Josaphat Gareau, marié à Aurélie Ritchot. Ce dernier est agriculteur et commerçant de tabac à cigare, mais également horticulteur. Ses expériences en horticulture par l'implantation de nouvelles espèces végétales lui ont valu de participer à des expositions importantes et d'obtenir médailles et certificats.

Le propriétaire constructeur a habité la maison de 1904 à 1924, puis l'agriculteur Hermas Lamarche et son épouse Alphonsine Duval en devinrent propriétaires jusqu'en 1963, d'où le fait que lui était accordée le nom de Château Lamarche. Cette famille a entretenu l'ensemble des bâtiments avec grand soin. Par la suite, entre cette vente en 1963 et 1982, la maison passa entre les mains de trois propriétaires, qui n'exploitent pas la ferme. La maison, détachée de la terre, devint propriété de membres de la famille Lussier, d'abord le couple Robert Lussier et Ginette Bruneau jusqu'en 1994 puis leur fille, Christiane et son conjoint Pierre Dannel jusqu'à maintenant.



Passionné d'histoire?
Ou simplement curieux de nature?
Abonnez-vous à

Histoire Québec

www.histoirequebec.qc.ca

Visite à Sainte-Geneviève-Île-Bizard

Diane Jolicoeur

Mauricie, Lanaudière, Charlevoix, Estrie, Bellechasse, Montérégie, Capitale-Nationale … l'association Maisons anciennes du Québec aime diversifier les destinations pour ses visites du dimanche, afin d'offrir à tous la chance de découvrir des lieux exceptionnels. Le 9 août dernier, c'est dans l'ouest de l'Île de Montréal, demeurée si pittoresque, que des guides passionnés ont chaleureusement accueilli nos membres dans la salle paroissiale de Sainte-Geneviève.



André Laniel, historien-conteur et les membres de l'association devant les magnifiques bâtiments du Cegep Gérald-Godin

Noviciat-Monastère des Pères de Sainte-Croix

M. André Laniel, historien-conteur, nous invite ensuite sur le site de l'ancien Noviciat-Monastère des Pères de Sainte-Croix, devenu le Cégep Gérald-Godin. Il nous y présente l'histoire de ce chef-d'œuvre architectural, les artistes chargés dans sa construction, les différents propriétaires et l'évolution ensemble jusqu'à nos jours de ce magnifique ensemble.

Château Pierrefonds

L'arrêt suivant nous transporte au Château Pierrefonds, devenu une confortable résidence pour aîné(e)s. Grâce à un efficace diaporama très bien documenté, ainsi qu'avec le concours de guides passionnés, M. Pierre Laplante, qui fut longtemps propriétaire, présente aux visiteurs l'histoire mouvementée de ce lieu emblématique. Construit au début du XXe siècle par le notaire Joseph-Adolphe Chauret, le « château », agrandi vers l'arrière à plusieurs reprises, a connu ensuite diverses fonctions: boulangerie, refuge pour femmes et enfants, école pour infirmières, domicile pour personnes âgées … le tout dans un décor élégant et raffiné … jusqu'à l'incendie majeur de 1991 … ! Heureusement, dans un souci de respect pour cette belle d'autrefois, la résidence initiale fut reconstruite à l'identique, sur les vestiges restés en place, en ajoutant, bien sûr, les éléments de mise aux normes en vigueur, en plus d'une cour aménagée avec jardin et poules pondeuses ! Voilà bien la preuve qu'avec détermination et courage, le précieux patrimoine bâti peut encore longtemps teinter le paysage ancien, tout en demeurant utile et inspirant !



Fenêtre à quatre volets au rez-de-chaussée de la maison

Manoir d'Ailleboust de Manthet

Puis, non loin de là, la magnifique Maison d'Ailleboust de Manthet (1845) nous attend, devant son portique semi-circulaire surmonté d'un balcon. M. Robert Cloutier conjoint de la propriétaire, Mme. Alice Khieu nous présente la chaîne de titres depuis la construction, le coût des investissements nécessaires, ainsi que les travaux entrepris de 2011 et 2016, tels que la pose de toiture en tôle à baguette et la restauration des fenêtres d'origine. Dans ces locaux occupés par une clinique dentaire, au rez-de-chaussée, se découvrent différents éléments patrimoniaux, telles des sections de murs de pierre d'origine jouxtant des matériaux plus contemporains toujours éclairés par des plafonniers judicieusement positionnés. Le visiteur peut même admirer un petit musée regroupant, dans une armoire vitrée, des artéfacts découverts lors des travaux, ainsi qu'une coupe de mur ancien préservée derrière un panneau en acrylique !

Ce souci de préservation a d'ailleurs permis de restaurer un rare escalier en spirale, sans poteau central, tout en bois peint qui mène les invités jusqu'aux étages supérieurs … défi de taille, s'il en est un, exigé par le Ministère de la Culture, malgré des coûts plutôt … inattendus !!! Au premier étage, les espaces résidentiels sont spectaculaires : lambris conservés, hauts plafonds de 12 pieds, planchers d'origine en cèdre, calorifères à l'eau toujours fonctionnels, foyers authentiques et luminosité bienfaisante … jusqu'au second étage, où se trouvent d'autres pièces à caractère privé. La cuisine, quant à elle, offre des équipements contemporains, côtoyant de vieilles armoires en bois, dotées de leur quincaillerie d'époque … certes parfois difficiles à bien refermer … mais rappelant leur longue histoire, assurément !

Après un pique-nique partagé à la salle paroissiale ou dans le joli parc adjacent, nous avons rendez-vous à la maison Espace patrimoine et histoire. Deux dames bénévoles, passionnées par l'héritage culturel de leur belle région, nous font découvrir l'exposition : « Enweille, déguédine à l'école ! », nous présentant l'évolution du système scolaire local et les écoles de rang. Elles nous montrent aussi les travaux de tissage sur de beaux métiers encore en fonction, une maquette du premier pont (1893), ainsi que l'arbre généalogique regroupant neuf générations issues des fondateurs de l'Île-Bizard … impressionnant !



Exceptionnel escalier en spirale, sans poteau central, qui relie les trois étages de la maison



Vue du Manoir D'Ailleboust de Manthet



Nef de l'église Sainte-Geneviève

Église Sainte-Geneviève

Nos pas nous amènent ensuite à la Crypte, sous l'église, ayant servi de cimetière jusqu'en 1966 et regroupant 720 sépultures !! Notre guide, M. Laniel, apporte de nombreuses explications concernant les inscriptions sur les plaques aux murs, la vie de certains paroissiens, celle de la Sœur Esther Blondin, les derniers curés, ainsi que divers objets historiques liés à la vie agricole régionale. Sont également fournies des informations étonnantes concernant le transport des énormes poutres de cèdre soutenant l'église, au moyen des radeaux opérés par des cageux !

Encore enveloppés de cette aura de mystère dégagée par ces lieux remarquables, les visiteurs vont à la rencontre de M. Serge Gagné, qui nous attend à l'intérieur de cette magnifique église Sainte-Geneviève, un édifice de style roman, datant de 1847. Pour l'anecdote, il faut savoir que ce lieu de culte est la seule réalisation de l'architecte Thomas Baillargé, sur l'île de Montréal ! Notre guide nous explique la position de ce chef-d'œuvre au cœur de la trame historique locale, ainsi que les grands travaux de rénovation entrepris de 1923 à 1927 : planchers, confessionnaux, portes avant et chaire surmontée d'un superbe abat-voix, sans oublier divers éléments distinctifs du bâtiment, tel que le vestibule orné de peintures représentant les premiers curés, la cloche de 1872, la nef et ses multiples dorures. Datent de la même époque les oeuvres d'art, dont les tableaux d'Ozias-Leduc (1925 à 1930), les vitraux de l'artiste italo-canadien Guido Nincheri (1926), de même que le buste du frère André, membre de la Congrégation de Sainte-Croix, l'hommage à Mère Marie-Anne, fondatrice des Sœurs Sainte-Anne qui fut béatifiée par Jean-Paul II, ainsi que des lampions fonctionnant à l'électricité … assurant ainsi propreté et … sécurité !

Maison Joseph-Charlebois

Le temps a filé bien vite et tous les membres présents sont généreusement invités chez Mme Catherine Talbot et M. Jean-Paul Alloi, pour un cocktail sur la terrasse ombragée, à proximité de leur magnifique maison ancestrale datant de 1799, entourée de jardins bucoliques, et ce, au cœur du Parc-nature du Cap-Saint-Jacques !



Statue de la Vierge présente dans la crypte



Vue des deux façades de la maison Joseph-Charlebois



TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs

Spécialistes de toitures en tôle pincée, à baguette et à la canadienne.

Licence RBQ : 5614-2011-01



7695, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5

Jean-François Éthier, président

Appelez-nous au 514 887-1770

RBQ : 5595-2485-01

maisons traditionnelles

DES PATRIOTES

entrepreneur général inc.



Restauration - Construction
Réplique de maisons ancestrales avec intégration de bois récupéré

Bardeaux de Cèdre • isolation et revêtement • charpente ancienne ou neuve • maçonnerie de pierre - cheminée • aménagement int. • restauration et pose de plancher • escalier artisanal • etc...

514-464-1444

www.maisonsdespatriotes.com

CORNICHE MANSARDE TOITURE ARDOISE CUIVRE ACIER



LES TOITURES TOLE-BEC

Nous sommes là depuis 1987 !

Une entreprise familiale

Tél. : **450 661-9737**

www.Tole-bec.com

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2
Télécopieur : 450 661-2713



RBQ : 2617-6594-75

La situation du patrimoine au Québec

Clément Locat, membre du C.A. de Maisons Anciennes du Québec et du comité du patrimoine de Fédération Histoire Québec

La situation du patrimoine bâti est actuellement déplorable au Québec, si l'on exclut le cas de certaines villes, grandes et moyennes de même que des sites patrimoniaux déclarés où l'application des politiques donne de meilleurs résultats. Les demandes de démolition, soit par abandon, négligence volontaire ou frein au développement immobilier sont monnaie courante. Et pourtant, le patrimoine est à la base de notre identité culturelle.

Cinq ans après la parution du rapport de la vérificatrice générale qui brossait un tableau très sombre de la gestion du patrimoine, force est de constater, par les gens de terrain, associations et propriétaires, que la situation demeure préoccupante voire critique. Les pertes de bâtiments, dont certains exceptionnels, se poursuivent; l'objectif de densification appuyé par la loi 31 qui s'applique en secteur patrimonial, produit des dégâts dans les cœurs de villages, particulièrement dans la couronne des villes importantes.

Le programme d'Attestation d'études collégiales (AEC) pour les artisans**,** décerné par le Cégep du Vieux Montréal, a été annulé à la suite de coupures budgétaires du ministère de l'Enseignement supérieur en 2024, une très mauvaise nouvelle pour la survie de la transmission de savoir-faire indispensables en patrimoine bâti. Ce programme initié en août 2020 répondait à un problème criant de manque de ressources dans huit spécialités qui avaient été retenues par le Conseil des métiers d'art du Québec. Rappelons que cette exigence, dont le déploiement a tourné court, faisait partie du rapport de la vérificatrice générale. (2021)

Les coupures dans le budget du patrimoine religieux à compter de 2025 sont navrantes: aucun financement pour des projets de restauration ou de requalification d'édifices religieux pour les années 2025 et 2026 et une diminution de 25% du budget de fonctionnement du Conseil du Patrimoine religieux du Québec pour 2027. Comment rester insensible à un patrimoine aussi incontournable au Québec pour ses valeurs architecturales, artistiques, identitaires et paysagères? C'est un trésor national qui est soumis à la démission du rôle de l'État.

Les budgets en culture dans plusieurs Municipalités régionales de comté (MRC) réduits ou inexistants ne permettent pas l'embauche de personnel spécialisé affecté au patrimoine bâti. Le nouveau Programme en patrimoine (PEP) annoncé en juin 2025 est arrivé un an plus tard et certaines MRC n'y ont pas adhéré à cause de la cote part du budget qui leur était exigée. Par chance, une nouvelle offre de subvention à la restauration, applicable aux bâtiments classés et sites déclarés, a été lancée le 10 juillet dernier avec date d'échéance pour envoi des dossiers fixée au 11 septembre, à moins d'un mois des élections. Un programme d'aide en patrimoine, développé sur une base régulière permettant une prévisibilité s'impose donc, la preuve étant faite que l'investissement dans le bâti ancien est rentable à plusieurs niveaux et s'inscrit dans l'objectif de développement durable.

Des organismes nationaux en patrimoine regroupant des bénévoles compétents qui soutiennent diverses activités ouvertes au public, organisent colloques et formations, conseillent les élus et apportent du support aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux ne disposent d'aucun budget de fonctionnement de la part de l'État; pensons à l'Association des moulins, les Amis des phares du Saint-Laurent, l'Association québécoise du patrimoine industriel (AQPI), Architecture moderne (Docomomo Québec), etc.



Maison Michel-Robillard à Sainte-Anne de Bellevue (1797). Bien que classée par le gouvernement du Québec, son avenir reste incertain

C'est tout l'écosystème du patrimoine qui est faible, tant au niveau national, au niveau régional qu'au niveau local et si rien ne change, c'est un autre pan de notre patrimoine et l'authenticité de nos milieux de vie qui disparaîtront au cours des années à venir. Est-il nécessaire de dire qu'il s'agit d'une ressource non renouvelable. Qu'aurons-nous à présenter aux jeunes générations et aux nouveaux arrivants ? Un niveau de fierté très bas !

Niveau national

La sensibilisation à la valeur du patrimoine, réclamée depuis longtemps, n'a jamais été un objectif sérieux pour l'État québécois. Des campagnes publicitaires bien ciblées dans différents médias, numériques, écrits ou visuels, à l'occasion des journées du patrimoine, de la Fête nationale, de la journée des Patriotes ou d'événements régionaux contribueraient à améliorer la perception du patrimoine dans la société, qui est la base de toute démarche en patrimoine. Il est bien connu qu'on respecte davantage ce que l'on connaît.

La reprise de la **formation des artisans** spécialisés en patrimoine bâti est prioritaire, afin de répondre à une demande de plus en plus grande. L'emploi d'artisans compétents est le seul garant de travaux réussis et durables.

Le classement de bâtiments, souvent exceptionnel en région, se fait en nombre si restreint que c'en est démotivant pour les organismes qui s'engagent dans des projets majeurs pour le milieu. L'exemple de l'État dans ces cas serait un stimulant important pour les individus et les organismes locaux.

On devrait s'attendre à ce que **l'État soit un modèle** dans l'entretien du parc immobilier lui appartenant et que tous les ministères et les instances respectent les règles élémentaires édictées dans la Loi sur le patrimoine culturel en matière de protection des bâtiments patrimoniaux. C'est loin d'être le cas, particulièrement au ministère des Transports, dont le bilan des démolitions est préoccupant. Quelques rares cas ont été sauvés grâce à l'intervention d'organismes en patrimoine. Le suivi de l'état des bâtiments classés pose aussi problème. Combien de bâtiments, restaurés à grand frais ont été perdus ou ont nécessité de nouveau des travaux de restauration importants. Le dossier de la maison Johan-Beetz sur la Basse-Côte Nord en est l'illustration la plus récente.



Maison Maison Johan-Beetz à Baie Johan-Beetz sur la Basse-Côte Nord

Niveau régional

Depuis 2012, **le transfert des responsabilités en patrimoine au niveau local et régional**, particulièrement aux MRC, s'est accru graduellement au cours des ans, ce qui est défendable, en théorie, la région devant être en mesure de mieux connaître et de protéger son patrimoine. Cela aurait toutefois dû se faire avec le transfert de ressources.

L'adoption du règlement obligeant les MRC à réaliser un inventaire du patrimoine bâti présent sur leur territoire s'est accompagnée d'un partage des coûts pour l'embauche d'un agent en patrimoine. Ces agents, consultants ou employés, ont œuvré sur place durant 12, 15 ou 18 mois à la réalisation des inventaires puis ont pour la majorité quitté ou perdu leur emploi, faute de budget et plusieurs d'entre eux n'ont pas été remplacés.

Dans les nombreuses MRC ne disposant pas de ville-centre pouvant offrir des services aux municipalités environnantes, **la présence d'un agent d'expérience en patrimoine est incontournable**, afin de réaliser le bilan des inventaires, en faire la diffusion auprès de la population, les élus et les membres des Comités consultatifs en urbanisme (CCU) et former ces derniers sur les lois et règlements qui s'appliquent. Ces agents joueraient ainsi un rôle important dans tous les dossiers en patrimoine de la MRC, y inclus le suivi de l'état des bâtiments classés et cités et la gestion des nouvelles ententes signées avec le Ministère de la Culture et des Communications (MCC). Les services disponibles dans les villes-centre pourraient jouer un rôle équivalent aux agents en patrimoine dans les petites municipalités environnantes.

Soulignons que la protection de bâtiments patrimoniaux au moyen de la citation par les municipalités est peu utilisée. On pense également à la situation préoccupante du patrimoine agricole; dans un pays où l'agriculture a été l'activité dominante pendant des siècles, au rythme actuel des démolitions, il reste de moins en moins de témoins de ces magnifiques bâtiments dans le paysage agricole. En l'absence d'agent en patrimoine, la démolition de maisons anciennes souvent inventoriées, la banalisation de nos villages et la destruction de nos paysages vont se poursuivre dans l'indifférence générale. Actuellement, des MRC n'ayant aucune ressource en patrimoine autorisent la démolition de maisons à la demande de municipalités : … un manque d'expertise criant!

Niveau local

Les petites et moyennes municipalités sont dépourvues de personnel spécialisé en patrimoine, une situation normale dans leur contexte. Les urbanistes présents dans plusieurs municipalités possèdent en général des connaissances très limitées en bâti ancien et interviennent donc peu dans ce créneau. La large majorité des membres des CCU dans les petites municipalités, élus et citoyens volontaires, n'ont aucune connaissance du domaine, ne profitent d'aucune formation et appuient le plus souvent la position des membres du Conseil municipal qui y siègent.

Dans le cas des dossiers de démolition, la décision se prend souvent sur la base de rapports très discutables préparés par des technologues, des ingénieurs ou des architectes non spécialisés. La proximité des élus et des promoteurs, associée à l'impact négatif de la Loi 31 visant à faciliter la densification, produit des dégâts dans les cœurs de villages. Il est urgent que cette loi soit modifiée pour exclure les secteurs patrimoniaux.

Rôle des Sociétés d'histoire et organismes en patrimoine

Nombre de sociétés d'histoire et d'organismes en patrimoine contribuent à sensibiliser leur milieu à la richesse et à l'importance du bâti ancien pour une société. Est-t-il normal que les membres de ces organisations, souvent bénévoles, interviennent, semaine après semaine, depuis des années, auprès des élus, des citoyens ou des promoteurs pour sauver de la démolition, de la détérioration, de la banalisation des bâtiments et des paysages patrimoniaux de grande valeur, en lieu et place des gens qui devraient s'en soucier et en être responsables.



Bibliothèque Pauline-Julien du Cegep Gérald-Godin. Bâtiment inspiré du style roman lombard, un exemple très réussi de la requalification d'un ancien bâtiment religieux.

En conclusion, **le temps est venu pour l'État québécois de réaliser un virage important**, de prendre en compte l'exceptionnelle valeur de notre patrimoine, unique en Amérique, pour ses qualités architecturales, paysagères et identitaires, sinon la banalisation galopante du bâti ancien et de nos milieux de vie et les pertes irrémédiables se poursuivront, dans ce qui est la partie visible de l'histoire, un élément identitaire majeur à l'égal de la langue. Donner les moyens au MCC et à chacun des acteurs du milieu de jouer pleinement son rôle est essentiel à la survie de notre patrimoine bâti.

Le respect du riche héritage légué par nos ancêtres mérite mieux que l'abandon actuel.

Le jardin : extension vivante de l'architecture

Michael Jacques, historien

Au mois de mai dernier, la fondatrice de Maisons anciennes du Québec, Thérèse Romer, célébrait son 100e anniversaire. Passionnée de patrimoine autant que d'horticulture, elle avait consacré une grande partie de sa vie à entretenir avec soin les jardins de la maison Chénier-Sauvé de Saint-Eustache. Son travail illustre parfaitement une idée encore trop peu reconnue : le jardin n'est pas un simple décor du patrimoine bâti, mais bien l'un de ses prolongements essentiels.



Jardinier faisant l'entretien du jardin de la Maison Merry

C'est dans cet esprit que s'inscrit, à plus de 150 kilomètres de là, une initiative singulière menée aux jardins de la Maison Merry de Magog. Depuis plusieurs années, un projet qui s'apparente à de l'archéologie expérimentale y prend forme. Autour de la plus ancienne maison du Magog urbain, construite en 1821 et aujourd'hui transformée en musée, une équipe recrée patiemment un potager inspiré de ceux qu'auraient connus les six générations de la famille Merry ayant habité les lieux.

À genoux dans la terre, parfois vêtus de costumes d'époque, les jardiniers redonnent vie à des variétés anciennes : cresson de terre, oseille, ail des Jésuites, moutarde blanche ou encore le surprenant concombre citron. Ces cultures ne sont pas choisies au hasard. Elles incarnent une mémoire vivante, témoignant des pratiques agricoles, des échanges culturels et des adaptations au territoire qui ont marqué l'histoire régionale.

Le potager devient ainsi un véritable outil d'interprétation historique. On y retrouve des plantes associées aux traditions horticoles de la Nouvelle-Angleterre, comme les carottes, la camomille, le chou ou les petits pois, rappelant l'héritage des loyalistes et des patriotes installés dans les Cantons-de-l'Est. À cela s'ajoute le célèbre melon de Montréal, redécouvert récemment, symbole d'ingéniosité agricole canadienne-française du XIXe siècle. Enfin, certaines cultures — haricots à sécher, courge algonquienne, maïs à farine abénakis — évoquent des savoirs bien plus anciens, transmis par les Premières Nations depuis des millénaires. Établie sur un site archéologique, la Maison Merry reconnaît d'ailleurs l'importance de ces terres ancestrales de la Nation W8banakis, avec laquelle la famille fondatrice entretenait des relations d'échange.



Maison Merry à Magog, transformée en musée

Mais au-delà de sa dimension historique et culturelle, le potager entretient une relation intime avec l'architecture même de la maison. À l'époque de l'arrivée de Ralph Merry III (1753-1825), la proximité entre la cuisine et le jardin répondait à une nécessité quotidienne. L'organisation de l'espace domestique et celle du paysage formaient un tout cohérent, structuré par des impératifs pratiques. La porte de la cuisine s'ouvrait directement sur le potager, facilitant à la fois la récolte des aliments et l'évacuation des matières organiques vers le compost. La cave de pierre, quant à elle, prolongeait le cycle du jardin en servant de lieu de conservation pour les récoltes durant l'hiver. Ainsi, le bâtiment et le jardin fonctionnaient comme deux composantes d'un même système vital.

Cette logique fonctionnelle se double d'un dialogue formel entre le bâti et le végétal. Le jardin agit comme un miroir de l'architecture. La symétrie de la façade, les lignes droites et la rigueur géométrique de la maison trouvent un écho dans l'organisation du potager. Les parcelles, souvent disposées en carrés ou en rectangles ordonnés, prolongent au sol l'ordre imposé par la construction. Le jardin devient alors une pièce extérieure, structurée selon les mêmes principes que l'intérieur de la maison.

Les matériaux eux-mêmes participent à cette continuité. Le cèdre blanc, utilisé historiquement pour les bardeaux de toiture en raison de sa résistance à l'humidité, se retrouve dans la clôture qui entoure le potager. Cette répétition matérielle crée une cohérence visuelle et symbolique entre le haut et le bas, entre la protection du toit et celle des cultures. De même, le larmier brisé, conçu pour éloigner l'eau des fondations, répond à la logique de préservation que l'on retrouve dans l'aménagement du jardin, où chaque élément vise à protéger et à nourrir.



Jardin clôturé de la maison Merry

Comprendre la Maison Merry sans son jardin reviendrait donc à en ignorer une dimension fondamentale. Le patrimoine bâti ne se limite pas aux murs, aux charpentes ou aux ouvertures : il inclut également les pratiques, les usages et les paysages qui lui donnent sens. Le potager, en tant qu'espace productif et structuré, révèle les modes de vie, les savoir-faire et les rapports au territoire des occupants.

Aujourd'hui, cultiver ce jardin ne relève pas uniquement d'une démarche esthétique ou éducative. Il s'agit de rétablir un dialogue ancien entre l'humain, son habitat et son environnement. En redonnant vie à ces gestes et à ces formes, l'équipe de la Maison Merry ne se contente pas de préserver un lieu : elle recrée un équilibre, où l'architecture et le vivant se répondent à nouveau.

Le jardin devient alors bien plus qu'un simple espace cultivé. Il est la dernière pièce de la maison, celle qui respire, évolue et raconte, saison après saison, l'histoire de ceux qui ont habité ces lieux.



Une recension des maisons de pierre de Beaumont

Pierre Prévost

La Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans foisonnent d'anciennes maisons de pierre et ce type de construction, on le devine, s'est transposé sur la Côte-du-Sud. Je me suis prêté à l'exercice de recenser les maisons « en maçonne » de ma région, à commencer par le territoire municipal de Beaumont qui a vu arriver ses premiers défricheurs dans la décennie 1670. Cet exercice implique des recherches approfondies ne tenant pas seulement sur les témoignages oraux ou les listes de bâtiments existants. À cet effet, l'outil le plus aidant est la banque de données, consultable en ligne, des recensements nationaux jusqu'à 1931.

Seulement quatre recensements indiquent la nature du matériau principal du domicile, tels le bois, la pierre ou la brique. Pour le sous-district de Beaumont, le recensement de 1861 dénombre 18 maisons en maçonnerie, celui de 1891 en indique 14, celui de 1921 en recense 12, puis celui de 1931 n'en compte que 10, chiffre qui s'est stabilisé jusqu'à aujourd'hui grâce à des passionnés de patrimoine bâti.



À l'extrémité ouest de la municipalité de Beaumont, la maison au numéro civique 514, photographiée ici en 1946, a été probablement construite pour Jean-Baptiste Larrivé fils (1710 – 1791) sur la terre paternelle. Cette maison a sa façade exposée au soleil de 11 h, un peu en biais avec les lignes de lots. La typologie de cette maison est commune au tournant des 18e et 19e siècles.



Un peu au nord-est de la ligne seigneuriale Vincennes /Beaumont sur laquelle a été tracée l'actuelle route 279, l'ancien manoir seigneurial des Couillard de Beaumont porte le numéro 135, chemin du Domaine. Il remplace le bâtiment de bois construit pour le premier seigneur, lequel, d'après la tradition orale, aurait été incendié lors de la Conquête. La façade de la maison est alignée sur le soleil de 11 h. On le voit ici en 1912, enduit comme l'étaient les bâtiments de Nouvelle-France, avec ses deux cheminées et juste avant que la charpente de toit ne soit modifiée par un comble brisé. Le toit aigu a été reconstitué en 1979 par son propriétaire Rosaire St-Pierre.
Photo tirée du livre du 300e anniversaire de Beaumont.



Passé le premier presbytère construit en pierre en 1722 et 1723, la maison portant le numéro 12, sur la rue Bellevue, au cœur d'un secteur résidentiel récent, a été positionnée selon les lignes de lots sur la terre associée à Jean Nadeau en 1723. Ses dimensions sont similaires aux deux maisons précédentes, avec un comble à l'équerre et des timides débords de toit.

Note 1 : En 1848, Thomas Fraser loue sa grande maison de pierre à Lord Elgin, gouverneur général, et son épouse, fille de Lord Durham.

Ces données contredisent la croyance populaire que l'idyllique maison ancestrale en pierre a traversé les âges sans encombre, figée dans le temps, intouchée. Il a suffi de moins d'un siècle pour que disparaissent près de la moitié des maisons de pierre de Beaumont, et la liste s'allonge en s'appuyant sur d'anciens documents et la pléthore d'actes notariés. Les journaux anciens rapportent que la maison de pierre de Victor Pelletier est ravagée par la foudre au matin du 15 juillet 1837, ouvrant la cheminée, une partie de la couverture et brisant le lambris intérieur de la maison, ce qui semble entraîner la construction d'une nouvelle maison, celle en structure de briques, préservée et associée aujourd'hui à l'adresse civique 49, Route du Fleuve. Un an auparavant, Pelletier avait acheté, acte passé devant le notaire Glackemeyer, une terre et les bâtisses dessus construite de la veuve Jacques Miot dit Girard, avec pour voisins au nord-est sont Thomas Fraser fils et Thomas Fraser père qui tient une auberge. Et hop, deux[1] de retrouvées!



La maison au 214, route du Fleuve, a été construite au tournant des 18e et 19e siècles sur la partie nord-est de la terre primitive du charpentier cultivateur Zacharie Turgeon. Le toit est aigu et la façade sud est alignée sur le soleil de 11 h sans être perpendiculaire aux lignes de lots. Cette maison a été habitée par plusieurs générations de Couture avant d'être vendue vers 1963 puis agrandie de vingt pieds au nord-est par son nouveau propriétaire à la fin des années 1960. Photo prise en 1947



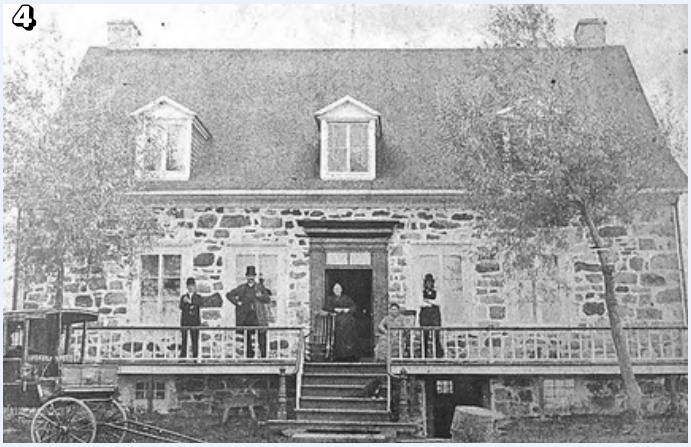

Au 231, route du Fleuve, cette vaste maison a été construite vers 1830 sur la terre concédée en 1707 à Mathurin Labrecque. Les longs pans sont presque perpendiculaires au midi. Signe de changement dans la façon de construire, les pierres sont laissées à nu, les murs de fondation se prolongent bien au-dessus du sol, les murs n'ont pas de fruit et les ouvertures respectent la symétrie comme les deux cheminées massives. Par contre, la charpente avec sous-faîtage à croix de Saint-André et les petits débords de toit témoignent d'une tradition qui a perduré jusque-là. La maison est occupée par les Labrecque jusqu'en 1971. Photo prise vers 1900 et tirée du livre du 300e anniversaire de Beaumont.



Alignée avec les lignes de lot, la maison au 196, route du Fleuve, est estimée à 1790. Elle est symétrique et ses murs de fondation sont percés de soupiraux. Après avoir été occupée par les Labrecque, la maison passe aux mains des Patry, puis des Laverdière en 1894. Photo tirée du livre du 300e anniversaire de Beaumont.

Au 148, route du Fleuve, cette maison construite au tout début du 18e siècle est sur la terre du percheron Jacques Turgeon (1653 – 1728) qui en est devenu titulaire à son mariage avec Marie Jean dite Vien qui était veuve. C'est un carré allongé et aligné sur le soleil de 11 h. Les murs ont du fruit et sont coiffés d'un toit à quatre versants. La maison est vendue à Napoléon Breton à la fin des années 1910 et échoit à l'ethnologue Luc Lacourcière en 1961.
Photo prise en 1926

Le premier bâtiment de pierre à Beaumont

Le 3 novembre 1672[2], Charles Couillard (1647 – 1715), « sieur des Islets », recevait officiellement la seigneurie de Beaumont. Il est anobli puisque ses très respectés parents ont contribué à la survie de la jeune colonie. Son père Guillaume Couillard (1588 – 1663), charpentier et calfat malouin, est venu aider Champlain à bâtir le berceau de la francophonie, et sa mère Marie-Guillemette Hébert (vers 1604 – 1684) est la fille de l'apothicaire Louis Hébert, considéré comme étant le premier colon de Québec.



Au 144, route du Fleuve, cette maison construite sur trois autres arpents de front cumulés par Jacques Turgeon témoignait, par sa partie primitive au nord-est, des anciennes façons de construire tels que l'étaient les plus anciens bâtiments de pierre documentés de l'île d'Orléans. Les Patry sont associés à ce bâtiment de 1783 jusqu'au milieu du 20e siècle. Elle est vendue aux Lacourcière en 1967 qui la font déplacer la partie en bois quelques centaines de pieds au sud-ouest; suit une campagne de restauration en substituant l'ancien carré de pierre par une structure en pièce sur pièce. Photo prise en 1926



Au 132, route du Fleuve, cette maison de pierre serait construite sur la terre primitive du menuisier Bernard Gonthier. Pierre Filteau y habitait une maison « de pièce sur pièce avec étage, avec un mauvais comble, le tout tomban en ruine » comme les autres bâtiments, propriété vendue à Jean Dangeuger dit Lechasseur en 1752 dont le fils aurait fait construire cette maison de pierre qui devient propriété des Turgeon au milieu du 19e siècle. Coïncidence, Abraham Turgeon et Élisée Lechasseur opèrent conjointement deux fours à chaux situés à proximité et dont il reste des traces aujourd'hui. Abandonnée au milieu du 20e siècle, la maison est finalement rachetée par Robert Carrier qui la fait restaurer. Photo prise vers 1960



Au 104, route du Fleuve, cette maison construite sur l'ancienne terre des Dallaire a probablement été construite pour les Labrecque au tout début du 19e siècle. Elle est presque alignée avec les lignes de lots et le soubassement était aménagé, signe d'une tendance britannique. Les Lachance s'y établissent au milieu du 20e siècle. Photo aérienne de la fin des années 1970

Au printemps 1673, Charles Couillard, maintenant sieur de Beaumont, laisse sa maison de Québec pour vraisemblablement aller vivre dans sa seigneurie, voisine au nord-est de la seigneurie de Vincennes appartenant à son beau-frère François Bissot de La Rivière. Charpentier comme son père, Couillard se monterait d'abord un moulin à deux scies alternatives (« de long » ou « va-et-vient ») sur un ruisseau avantageux, un peu à l'est de son manoir, abrité dans une structure de bois mesurant de trente pieds de long sur dix-huit de large couverte de planches[3] comme décrit dans l'aveu et dénombrement de 1723. Ce moulin à scies serait en fonction en août 1676 comme le laisse entendre un jugement du Conseil dans lequel Couillard s'engage à fournir cent planches au marguillier Noël Pourveu pour la construction de l'église de Lauzon. Un essentiel moulin à farine aurait été construit possiblement juste après et constituerait le premier bâtiment de pierre sur la seigneurie Beaumont, un « moulin banal à eau faisant farine et basti en pierre de trente pieds de long sur vingt de large »[4] situé au bas de la falaise[5], sur le même cours d'eau qui alimente le moulin à scies construit bien en amont. En toute logique, un moulin à farine durable doit être serti dans des murs solides, c'est pourquoi la pierre a été choisie comme support. L'arpenteur et maçon Jean Guyon (1619 – 1694), autre beau-frère de Charles Couillard, pourrait avoir été impliqué dans ce chantier.

Note 2 : Charles Couillard est évoqué quelques jours auparavant comme titulaire de ce territoire lors du bornage de la seigneurie voisine.

La distribution spatiale

La municipalité de Beaumont couvre les premiers rangs ou concessions de la seigneurie Beaumont, mais s'étend au sud-ouest sur une partie de la seigneurie Vincennes. Selon le rapport du seigneur Étienne Féréol Roy en 1827, Vincennes compte six maisons en pierre réparties sur un territoire dont la plus grande partie fait partie de la paroisse Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy (Saint-Joseph-de-Lauzon), au moins trois font partie de la paroisse Saint-Étienne-de-Beaumont. La distribution des bâtiments de pierre recensés est plutôt homogène, avec quelques chapelets de concentration, le deuxième rang compris.

11

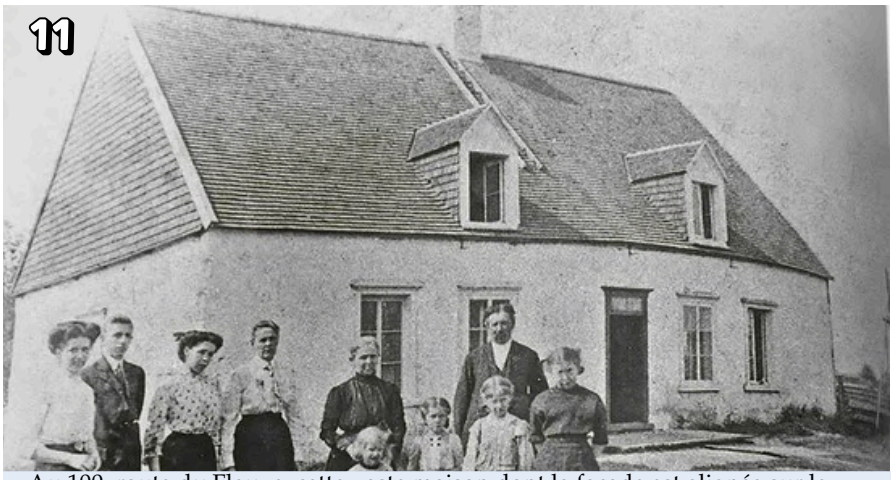

Au 100, route du Fleuve, cette vaste maison dont la façade est alignée sur le soleil de 11 h, a été construite sur la terre des Lacasse, possiblement par le maçon Joseph Lacasse. Agrandie, son carré initial remonterait au début du 18e siècle. Au départ des Lacasse, cette propriété échoit au Baucher dit Morency venu de Sainte-Famille de l'île d'Orléans vers 1737 et dont les descendants la conserve presque deux cents ans. L'archiviste Pierre-Georges Roy l'achète au milieu du 20e siècle pour s'en servir comme résidence estivale.
Photo prise vers 1912; collection Fabrique de Beaumont.

12



Au 76, route du Fleuve, cette maison dont la façade est alignée à 11 h aurait été construite en 1791. Elle a appartenu aux Labrecque, aux Schink, aux Fortin et aux Guay. Photo prise vers 1925

13



Au numéro civique 355, la maison daterait de 1781. Son imposant carré a sa façade alignée sur le soleil de 10 h, les ouvertures étant symétriques. Un peu à l'ouest, le rang Saint-Roch comptait au moins deux maisons de pierre dont on perd les traces au début du 20e siècle.
Photo prise en 1953

Notes 3 et 4: Papier-terrier (aveu et dénombrement) de la seigneurie de Beaumont daté du 15 mars 1723;
Note 5 : Des vestiges de maçonnerie de ce moulin et de sa chaussée (barrage d'amont) ont été retrouvés par l'auteur au printemps 2026. Ce moulin était ruineux lors de la Conquête et il a sans doute servi d'abri aux soldats britanniques lors de leur débarquement à la fin du printemps 1759.

Note de la rédaction. Un tel recensement des maisons en maçonnerie de pierre est une initiative fort intéressante. Elle permet d'en constater les similitudes et variantes. Toutes ces maisons de pierre du XVIIIe et du début du XIXe siècle présentent un plan rectangulaire, un modèle dominant à cette époque dans la région de Québec. Il est toutefois fréquent que les maisons munies de cheminée centrale soient le résultat d'un ajout ultérieur à un carré initial. Un trait commun à la majorité de ces maisons est la présence d'un carré en maçonnerie et des pignons en bois (10 des 13 maisons présentées). Un seul des bâtiments inventoriés comporte un toit à croupe (photo 7), - une caractéristique unique à l'Île d'Orléans, la Côte de Beaupré et la région de Bellechasse -. Il faut préciser que les lucarnes présentes sur la majorité de ces maisons ne sont pas d'origine; elles ont été ajoutées au cours du XIXe siècle, le grenier ayant servi à l'origine à l'entreposage des grains ou d'autres victuailles. Les plus anciennes de ces maisons - XVIIIe siècle - était munies d'un toit à versants droits très pentus (plus de 45°) avec débord de toit étroit (Photos 2, 8 et 11) ou à versants avec égout légèrement retroussé. (photos 1, 5, 6 et 12), puis au du XIXe siècle, un coyau allongé produisait un avant-toit courbé (photos 2, 7, 8 et11), tenant compte que certaines de ces toitures ont été modifiées au cours du XIXe siècle.
Construites à une époque où l'énergie pour le chauffage et l'éclairage des maisons était une préoccupation importante, la façade principale de ces maisons était orientée au sud-est, avec l'avantage d'une fenestration plus importante côté midi et la protection des vents de nord-ouest.


1904